

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 66 (1927)
Heft: 43

Artikel: Impôts en nature
Autor: St-Urbain
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-221351>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

— Il faut croire, a-t-il ajouté en termes de conclusion, qu'au paradis où ils sont tous, on oblige encore les simples soldats à faire le salut militaire !

Puis avisant un poteau-indicateur portant cette inscription : « Verdun 54 km. », il s'écria :

— En route !

Et lui ne fut bientôt plus qu'une petite tache mouvante sur la grande route où passèrent toutes les invasions. *Jean des Sapins.*

IMPOTS EN NATURE

L y a tant de gens qui gémissent sous le poids des impôts, qu'ils exagèrent, d'ailleurs, par leur mauvaise humeur, que j'ai résolu, moi chétif contribuable, de tenter une réforme fiscale.

Bien que la Pologne, ivre de joie, cette fois, soit arrivée aux mêmes conclusions que votre serviteur, je suis décidé à revendiquer fermement la priorité. C'est moi seul qui ai formulé les immortels articles que voici :

Art. 1. — L'impôt se paiera en nature, suivant l'espèce de labeur du sujet astreint à l'impôt.

Art. 2. — L'impôt se paiera en espèces, toutes les fois que la nature du contribuable le permettra.

Quelques exemples pratiques vous feront pénétrer dans toutes les finesses du système.

Paieront en espèces ceux qui auront de l'argent, bien sûr, et qui seront disposés à s'en désaisir, comme aussi ceux qui en fabriquent, légitimement ou non. Il y aurait pourtant, dans cette dernière catégorie de financiers, un cas de conscience à débattre.

Paieront en nature ceux qui voudront bien mettre leur instrument de travail à la disposition du fisc. On taxera leur travail et le contribuable exercera son activité sociale pour la somme fixée. Le dentiste arrachera les dents de ces messieurs, s'ils le désirent, ou opérera selon désir. Le chirurgien coupera, taillera, pendant le temps voulu. Le balayeur municipal fera jouer son balai, le pompier pompera, le pêcheur pêchera, le rêveur rêvera... Dans un autre ordre d'idées, en musique, le ténor mugira tant d'airs à tant, la grosse caisse fera chanter son instrument, — on sait qu'une caisse sonne d'autant mieux qu'elle est vide ! — le trompette abattra les murs sur demande... Le poète déclamera ses vers fraîchement pondus, et les littérateurs liront leur prose. Constatez que ces derniers ne lésinent pas sur la longueur de leurs lignes, comme les poètes.

Et ainsi, l'impôt sera un jeu, le plus exquis des délassements ! *St-Urbain.*

LE FEUILLETON



LES DEUX DAMES DE CHEZ MARC-ANTOINE

A toute volée, les cloches sonnent. De Notre Dame de Lausanne, noblement élégante sur sa colline, au Münster de Bâle campé au bord du Rhin rapide, du Mariotte de Schaffhouse à la cathédrale de Coire, de la tour genevoise de St-Pierre au Grossmünster de Zurich à l'appel des bourdons séculaires, les clochers modestes ont tressailli, et des villages fribourgeois, des chalets valaisans, des fermes bernoises, des ateliers neuchâtelois, des bords enbaumés du lac Majeur, des vergers de Thurgovie, des vignes du pays de Vaud, des forêts du Jura, des hameaux, des bourgs, des cités populeuses, des hautes solitudes et des plaines humides, de partout, la mélodie s'est envolée sous le ciel à l'heure où s'allumait la première étoile. C'est le 1er août.

Et tandis que s'harmonisait cet orchestre de bronze, les feux de joie, sur tous les sommets des Alpes suisses et du Jura, flambaient merveilleusement. Fiermont en est entouré. En AI, en Mayens, en Tompay, en Famelon, sur le Chamossaire, sur les Diablerets, sur le Muveran, cà et là, semés le long des flancs, accrochés aux rocs comme de gigantesques lucioles, perchés sur les sommets et couronnant les crêtes, au nord, au sud, à l'Est, à l'Ouest, ils éclosent. Fleurs flamboyantes, qui se faneront dans

quelques heures, pour refléurir l'an prochain plus nombreuses et plus brillantes, signes toujours renaissant d'une perpétuelle alliance.

Sur la place du village, les enfants se groupent. Ils ont cueilli de longues baguettes, au bout desquelles, maintenant, se balancent des lanternes en papier, dont la lueur rouge, jaune, verte, selon les couleurs du bibelot, met de singulières teintes sur les petits visages rieurs. Toute la population les entoure, jeunes et vieux, hommes et femmes. Quelques touristes de la « Croix-Blanche » se sont joints à la foule. Il y a des Suisses parmi eux. On les reconnaît à la joie du sourire.

Marc-Antoine est aussi sur la place, avec les municipaux, ses collègues. Le syndic vient de prononcer un bon petit discours de circonstance, ni trop long, ni trop court.

— Juste ce qu'il faut, a approuvé le fourrier Bolle.

Et voici que s'avance M. Séraphin Prumaz, qui tient un papier. M. Séraphin Prumaz est le propriétaire du « Bazar parisien ». C'est un bon garçon, un Lyonnais, piqué de la tare parlementaire, naturalisé récemment et qui brigue un siège municipal ou communal, avec l'arrière-espérance d'aller un jour s'asseoir sur un des fauteuils du Grand Conseil. Il aime à parler. Il lit avidement les discours et les harangues de ses compatriotes d'outre-Jura. Tous les journaux de Lyon lui apportent les comptes-rendus. Il a le goût des phrases redondantes et vides, des images ridicules et des épithètes déplacées. M. Prud'homme s'en délecte. L'autre jour, à la « Croix-Blanche », au sujet de la politique française, il a affirmé que « le navire de l'Etat marcherait sur des roulettes, si la bride en était confiée à ses mains plus clairvoyantes et moins loquaces ». Ce navire qui marche sur des roulettes guidé par une bride, a épouventé le syndic, assis à la table de Prumaz, et la loquacité du bonhomme l'effraya davantage encore que celle des fameuses mains, aussi sans avoir l'air de voir le geste et le petit papier, donne-t-il aussitôt la parole.

— A notre jeune ami, monsieur le municipal Dupertuis, directeur des Ecoles.

Pris au dépourvu, Marc-Antoine, voulut s'excuser, mais, en un jour pareil, un Suisse ne s'appartient pas. — Un pour tous, tous pour un : dit près de lui, la voix d'un vieillard.

C'est l'ancien Voutaz, qui a prononcé les mots de notre devise, et qui salue Marc-Antoine d'un signe de tête encourageant et amical, comme il ne l'en avait pas gratifié depuis la scène de l'auberge. A côté du vieillard, il y a sa petite fille, Marie, qui sourit aussi. Alors Marc-Antoine a trouvé les mots qu'il fallait dire et il les a dits simplement. Il a parlé de la terre, maïestueuse et bonne, qui nous a faits ce que nous sommes. « C'est en elle et par elle, comme les métaux en un creuset et par la flamme, que les tribus et les peuples d'origine et de sang divers se sont fondus et mêlés, pour former la masse, petite mais indestructible, de notre nation. Et comme cette terre, nous gardons, dans l'unité fraternelle tout témoin chaque fibre de nos cœurs et que nous proclamons aujourd'hui, nos aspects variés, nos aptitudes spéciales, nos qualités et nos défauts de terroir, notre tour d'esprit et nos accents locaux, par quoi nous nous équilibrons et nous complétons jusqu'à former de tant de traits divers une physionomie nationale à laquelle ne se méprend personne. Et cette physionomie, nous la conserverons. Nous ne nous défigurerons pas en singeant des gestes qui ne sont point à notre mesure. Nous n'emprunterons ni aux voisins du Sud, ni à ceux du Nord, ni à ceux de l'Est, ni à ceux de l'Ouest, leurs opinions et leurs coutumes. Restons nous-mêmes. Ne cherchons pas, ailleurs, le bonheur que nous pouvons trouver à portée de la main, chez nous, en nous. Soyons Suisses, soyons Vaudois, soyons montagnards, soyons toujours, et malgré tout, de la terre qui nous a vus naître et qui vit naître nos pères... »

De la foule villageoise, qui a compris, plus peut-être que ne l'imaginait Marc-Antoine, un grand cri d'allégresse et de fière approbation s'élève. Les petites lanternes de papier s'agitent, le mortier, devant l'église pétarade. Et soudain, une voix encore forte « emmode » une chanson que tous, jeunes et vieux, savent par cœur. C'est l'ancien régiment Greyroz, l'octogénaire encore debout, qui, évoquant, à la fois, l'image de la patrie et le souvenir d'un poète vénéré — de notre unique poète — entonne l'hymne superbe d'Olivier. Et dans ces vers, l'âme vaudoise vibre :

Il est, amis, une terre sacrée
Où tous ses fils veulent au moins mourir.
Du haut des monts dont elle est entourée,
Lequel de nous la vit sans s'attendrir ?
Cimes qu'argente une neige durcie,
Rocs, dans les airs, dressés comme des tours,
Vallons fleuris, Helvétie ! Helvétie !
C'est toi, c'est toi que nous aimons toujours.

Et « monsieur le municipal, directeur des écoles » chante, lui aussi, de tout son cœur ; et Marie chante, elle aussi, de toute sa jolie âme de fillette aimante... Oh ! combien, combien elles sont lointaines, maintenant — et pour toujours — les « deux dames de chez

Marc-Antoine ».

G. Héritier.

FIN.

Pour la rédaction : J. MONNET
J. BRON, édit.

Lausanne — Imp. Pache-Varidel & Bron.

Adresses utiles

Nous prions nos abonnés et lecteurs d'utiliser ces adresses de maisons recommandées lors de leurs achats et d'indiquer le *Conteur Vaudois* comme référence.



POUR OBTENIR DES MEUBLES

de qualité supérieure, d'un goût parfait, aux prix les plus modestes.

Adressez-vous en toute confiance à la fabrique exclusivement suisse

MEUBLES PERRENOUD

SUCCURSALE DE LAUSANNE : Pépinet-Gd-Pont

HERNIEUX

Adressez-vous en toute confiance aux spécialistes :

W. Margot & Cie

BANDAGISTES

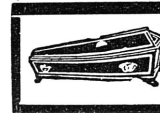
Riponne et Pré-du-Marché, Lausanne

CAISSE POPULAIRE D'ÉPARGNE et de CRÉDIT

Lausanne, rue Centrale 4

CAISSE D'ÉPARGNE 4 1/2 %

Dépôt en comptes-courants et à terme de 3 % à 5 %
Toutes opérations de banque



Pompes funèbres du Nord

Grand choix de cercueils
Rue du Nord 3 - Tél. 77.88
Transports Formalités
L. GMEHLIN

Dégustez tous

les excellents vins

Aigle et Yverne 1926

CH. HENRY, AIGLE

Tél. 78

* **Garçon !!!** *
* Un « DIABLERETS » ! et vous aurez un apé- *
* ritif de marque, sain, délicieux dont vous ressen- *
* tirez les effets bienfaisants. *

Achetez vos chemises

chez le spécialiste

DODILLE

Rue Haldimand LAUSANNE

Steiger & Cie
Lausanne 20 Rue St-François

COUVERTS DE TABLE

en tous genres.
Premières marques françaises.

LAITERIE DE ST-LAURENT Rue St-Laurent 27

Spécialité : Beurre, œufs du jour, Fromages de 1er choix.
Mayakosse et Maya Santé, Tommes.

J. Barraud-Courvoisier

VERMOUTH CINZANO

Un Vermouth, c'est quelconque,
un Cinzano c'est bien plus sûr.
P. POULLOT, agent général, LAUSANNE

Demandez un

Centherbes Crespi

l'apéritif par excellence.